

Affiché au
GRAND CAHORS le :
21 NOV. 2017



Séance du 9 Novembre 2017 à 19 heures

Commune de Mercuès - Salle des fêtes

Aujourd'hui, 9 novembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Mercuès - Salle des fêtes

Etaient présents :

51 titulaires dont 4 possédant une procuration
7 suppléants

• TITULAIRES : 51

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES

ST GERY-VERS
ST MEDARD
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme BOUX Catherine, Mme
FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain,
Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, M.
MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme HILT Martine,
M. GILES Jérôme,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. LAVAUUR Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS : 7

BOISSIERES
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LHERM
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

24 titulaires

CABRERETS
CAHORS

M. SEGOND Dominique,
Mme LASFARGUES Geneviève, M. BOUILLAGUET Vincent
(procuration donnée à M. MUNTE), M. DELPECH Bernard, M.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

CRAYSSAC	SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE),
LABASTIDE DU VERT	M. TESTA Francesco, Mme BOYER Noëlle (procuration donnée à
LABASTIDE MARNHAC	Mme LOOCK), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY
MERCUES	Daniel, Mme BONNET Catherine (procuration donnée à M. SAN
MONTGESTY	JUAN), M. DEBUISSON Guy,
PONTCIRQ	M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
PRADINES	M. CANCEIL Philippe,
ST CIRQ LAPOPIE	Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
ST DENIS CATUS	Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
ST GERY - VERS	M. GALTHIE Jean-Noël,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. CHATAIN Thierry,
TOUR DE FAURE	M. LIAUZUN Christian,
	M. MIQUEL Gérard,
	M. FIGEAC Philippe,
	M. BORIES Olivier,
	M. GILBERT Joël,
	M. PECHBERTY Jean-Jacques,

Etaient excusés ou absents : 15 suppléants

BOUZIES	Mme MARMIESSE Yvette,
CABRERETS	M. PAULIN Peter,
CAILLAC	M. MARTIN Caroline,
CALAMANE	M. FAURE Jean-Pierre,
CIEURAC	M. GARD Michel,
FRANCOULES	M. COMBET Gil,
GIGOZAC	M. OUVRARD François,
LES JUNIES	M. BARDINA Fabien,
MAXOU	M. CHASTAGNOL Gérard,
MECHMONT	M. PONS Stéphane,
MONTGESTY	M. LEFEBVRE Jean-Yves,
NUZEJOULS	M. BESSEDE Arnaud,
PONTCIRQ	M. SOULIER Yves,
ST CIRQ LAPOPIE	M. DECREMPS Frédéric,
ST PIERRE LAFEUILLE	M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance : M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : FINANCES

Objet : Subventions aux associations 2017 – Mise à disposition d'agents communautaires auprès des clubs sportifs pour l'année scolaire 2016-2017

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 9 novembre 2017
Rapporteur : Alain SAN JUAN

Rédacteur : Cathy CAZARD
Service : Finances

Objet : Subventions aux associations 2017 – Mise à disposition d’agents communautaires auprès des clubs sportifs pour l’année scolaire 2016-2017

Mesdames, Messieurs,

Le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux agents des collectivités territoriales et établissements publics administratifs locaux impose à ces organismes de demander le remboursement des frais de mises à disposition de personnel auprès des associations.

Afin de ne pas pénaliser les clubs sportifs du territoire communautaire,

J’ai l’honneur de proposer à notre assemblée :

- a- De leur attribuer une subvention exceptionnelle correspondant au montant du remboursement des salaires et charges, conformément au tableau suivant :

	Année scolaire 2016-2017
ASSOCIATIONS	Propositions
AVIRON CADURCIEN	1 894,40 €
CAHORS RUGBY A XV	1 601,60 €
HALTER FITNESS CADURCIEN	1 288,77 €
CAHORS ATHLETHISME	1 435,20 €
CAHORS ESCRIME	1 327,56 €
CAHORS FOOTBALL CLUB	1 785,00 €
CAHORS CYCLISME	1 979,13 €
TOTAL GENERAL	11 311,66 €

AR PREFECTURE

046-200023737-20171109-07_09_11_17-DE
Reçu le 14/11/2017

b- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017, article 6574.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur

Pour extrait certifié conforme.

 Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE